

## POURQUOI CETTE FICHE ?

Cette fiche recense les **points de vigilance** à connaître pour des travaux de **remplacement de menuiseries**. Les informations et/ou conseils sont neutres et fournis de manière gratuite. Ils sont indicatifs, non exhaustifs et à partir des seuls éléments que vous avez présentés ou demandés. Le choix et la mise en œuvre des solutions découlant des informations et conseils donnés par un(e) **Conseiller(ère) France Rénov'** relèvent de votre seule responsabilité. La responsabilité du/de la Conseiller(ère) France Rénov' et de la structure accueillant l'Espace Conseil France Rénov' ne pourra en aucun cas être recherchée.

Vous pouvez remettre cette synthèse aux professionnels que vous allez solliciter (bureaux d'études, artisans...), afin qu'ils réalisent une analyse adaptée à vos souhaits ou qu'ils vous fournissent des devis correspondants à vos attentes.

## RECOMMANDATIONS

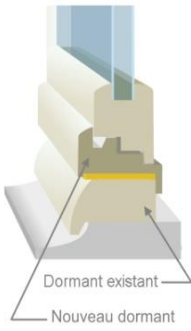
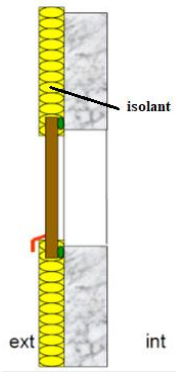
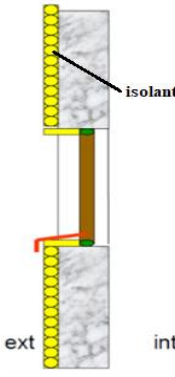
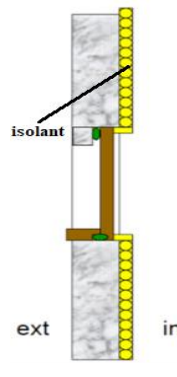
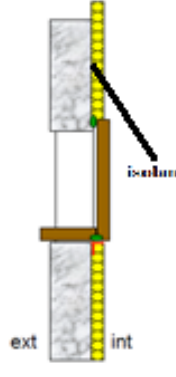
- **Consulter 2 ou 3 entreprises**
- **Recourir à un professionnel RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)** est indispensable pour l'obtention des aides : <https://france-renov.gouv.fr/annuaire-rge>
- **Demander les références des artisans** en leur faisant préciser leurs agréments et des informations sur les installations qu'ils ont déjà réalisées (photos, fiches techniques).

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

### TECHNIQUES COURANTES

**Pose en rénovation** : bien plus rapide et moins coûteuse, cette technique n'est pas à privilégier. Elle consiste à poser la nouvelle fenêtre sur le dormant existant. L'étanchéité entre le dormant existant et le mur n'est donc pas traitée.

**Dépose totale** : cette technique consiste à remplacer le dormant. Elle peut engendrer des coûts supplémentaires et nécessiter des travaux complémentaires (reprise d'encadrement des fenêtres). La pose contre la maçonnerie **permet de créer une parfaite étanchéité** grâce au fond de joint. Il faudra alors prévoir un retour d'isolant pour traiter les ponts thermiques ou positionner la fenêtre au niveau de l'isolant (schéma ci-après).

Pose dite « en rénovation »	Dépose totale de la menuiserie existante			
	Isolation par l'extérieur		Isolation par l'intérieur	
 <p>Dormant existant Nouveau dormant</p> <p>Source : ADEME</p>	 <p>isolant</p> <p>ext int</p> <p>Source : ADEME</p>	 <p>isolant</p> <p>ext int</p> <p>Source : ADEME</p>	 <p>isolant</p> <p>ext int</p> <p>Source : ADEME</p>	 <p>isolant</p> <p>ext int</p> <p>Source : ADEME</p>
Pose sur le dormant existant	<b>Pose en applique extérieure</b>	<b>Pose en tunnel</b>	<b>Pose en feuillure</b>	<b>Pose en applique intérieure</b>

## POINTS DE VIGILANCE

### Jonctions des menuiseries avec le gros œuvre

Dans le cas d'une isolation des murs par l'intérieur, il est primordial d'assurer la continuité et la qualité de l'étanchéité à l'air par l'**utilisation d'adhésifs** et de **joints spécifiques**.



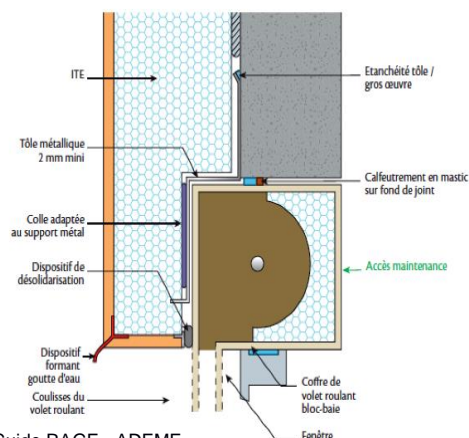
Source : AJENA – Rénov'ACT

### Protection des joints d'étanchéité

Les joints d'étanchéité doivent être protégés de la pluie battante et du soleil (UV) pour une meilleure durabilité.

### Coffres de volets roulants

En cas de réalisation d'une isolation des murs par l'extérieur, il convient de **descendre l'isolant** pour couvrir les coffres de volets roulants comme ci-dessous :



Source : Guide RAGE - ADEME

### Renouvellement d'air

Pour assurer une **bonne qualité de l'air intérieur**, veiller à ce qu'une **arrivée d'air neuf** soit assurée dans les pièces de vie (chambre, salon, salle à manger).

En cas de pose d'une **ventilation mécanique simple flux** (ou d'une installation existante), des **réglettes de type auto ou hygroréglables** doivent être posées dans ces pièces (voir fiche VMC simple flux). Elles sont généralement sur l'ouvrant des menuiseries voire les coffres de volets roulants situés à l'intérieur.

Pour permettre une bonne circulation des flux d'air, il est important de prévoir un **détalonnage des portes intérieures** si nécessaire : cette opération consiste à recouper la partie inférieure d'une porte sur toute sa largeur. La hauteur à prendre en compte pour le détalonnage doit être calculée par rapport au sol fini (1 à 2 cm en fonction des pièces).



Source : Atlantic®

## INDICATEURS DE COMPARAISON

<b>U<sub>w</sub></b> (W/m <sup>2</sup> .K)	Ce coefficient traduit la performance de l'ensemble de la fenêtre (w pour window). Il comprend la performance du cadre (U <sub>f</sub> ), du vitrage (U <sub>g</sub> ) et de l'intercalaire (Ψ <sub>g</sub> ). Le U <sub>w</sub> quantifie le flux d'énergie traversant la fenêtre. Plus il est petit, plus la fenêtre est isolante. U <sub>w</sub> est toujours plus grand que U <sub>g</sub> puisqu'il intègre les déperditions du cadre.
<b>Sw</b>	Le facteur de transmission solaire traduit la capacité de la fenêtre à transmettre l'énergie solaire. Plus le Sw est petit, moins le soleil passe à travers la fenêtre.
<b>U<sub>d</sub></b> (W/m <sup>2</sup> .K)	Ce coefficient traduit la performance de l'ensemble de la porte (d pour door). Il comprend la performance du cadre (U <sub>f</sub> ), du vitrage (U <sub>g</sub> ) et de l'intercalaire (Ψ <sub>g</sub> ). Le U <sub>d</sub> quantifie le flux d'énergie traversant la porte. Plus il est petit, plus la porte est isolante.

## CRITÈRES TECHNIQUES POUR LES AIDES FINANCIÈRES

Les **principaux critères** à respecter pour bénéficier d'aides financières pour **l'installation de menuiseries extérieures** sont :

- fenêtre ou porte-fenêtre :  $Uw \leq 1,3 \text{ W/m}^2.K$  et  $Sw \geq 0,3$  ou  $Uw \leq 1,7 \text{ W/m}^2.K$  et  $Sw \geq 0,36$
- fenêtre de toiture :  $Uw \leq 1,5 \text{ W/m}^2.K$  et  $Sw \leq 0,36$
- porte d'entrée :  $Uw \leq 1,7 \text{ W/m}^2.K$



Pour connaître les **critères techniques obligatoires** pour bénéficier des aides financières, renseignez-vous auprès de votre **conseiller(ère) France Rénov'**.

Vous pourrez lui adresser des devis de travaux pour analyse et vérification de ces critères.

Un guide des aides nationales est également disponible sur le site <https://france-renov.gouv.fr>

## COMMENTAIRES / REMARQUES



**À tout moment, n'hésitez pas à contacter votre conseiller(ère) France Rénov' !**

**Toutes les images sont issues des guides ADEME, de la photothèque ou du site « Rénov'ACT », libre de droit, sauf indications contraires.**

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE, vous disposez du droit de demander au responsable du traitement l'accès à vos données personnelles, vous pouvez demander leur rectification, leur effacement ou une limitation du traitement vous concernant dans certains cas précis. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données à caractère personnel vous concernant, sauf lorsque le traitement répond à une obligation légale ou lorsque ce droit d'opposition a été écarté par une disposition expresse de l'acte autorisant le traitement. Vous pouvez également demander la portabilité de vos données, pour des motifs légitimes et dans les conditions fixées par la loi.